

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 18 septembre 2013 à 16 heures 30 minutes à l'Auberge Madeli, à Cap-aux-Meules, sous la présidence de Jean-Guy Poirier et à laquelle sont présents :

M. Jean-Guy Poirier, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Doris Boissonnault, maire de Caplan
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Allen Cormier, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Joël Arseneau, maire des Îles
Administrateur régulier représentant
l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Mme Louise Langlois, maire de Chandler
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Bertrand Berger, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

Mme Délicia Ritchie-Roussy, maire de Murdochville
Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Rodrigue Brousseau, maire de Petite-Vallée
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

Mme Diane Lebouthillier, préfet
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

Ainsi que :

M. Antoine Audet, directeur général de la Régie

M. Gilbert Scantland, directeur général de la CRÉGÎM

Est présente par téléphone :

Mme Sarah Gonthier, agente à la gestion et au marketing

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

M. Jonathan Lapierre, conseiller de Grande-Entrée
Administrateur régulier représentant
l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Mme Jovette Gasse, maire de Marsoui
Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Richard St-Laurent, maire de Nouvelle
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

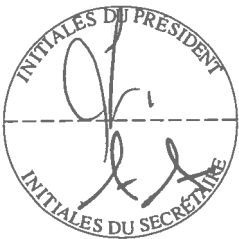


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 août 2013;
4. Suivi du procès-verbal;
5. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés;
6. Correspondance;
7. Suivi des opérations :
 - 7.1 État des résultats,
8. États financiers vérifiés 2012;
9. Budget 2014;
10. Guides des chauffeurs et du service téléphonique;
11. Échéancier de travail – automne 2013;
12. Affaires nouvelles :
 - 12.1 Modification au règlement sur l'organisation du service,
 - 12.2 Délégation au conseil d'administration de l'ATCRQ;
13. Période de questions;
14. Date et lieu de la prochaine réunion;
15. Levée de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Jonathan Lapierre, souhaite la bienvenue à tous.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président lit l'ordre du jour.

Considérant la présence de Sarah Gonthier par téléphone, l'obligation que le secrétaire-trésorier soit physiquement présent et la volonté de nommer Antoine Audet à titre de secrétaire d'assemblée, le point 2 est retiré de l'ordre du jour.

Deux items sont ajoutés au point 12 « Affaires nouvelles » : l'un concernant la participation du conseil d'administration de l'Association du transport collectif rural du Québec (ATCRQ), et l'autre concernant une modification au règlement sur l'organisation du service.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Diane Lebouthillier et résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Le retrait du point 2. « Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée »;
- L'ajout du point 12.1. « Modification au règlement sur l'organisation du service »;
- L'ajout du point 12.2. « Délégation au conseil d'administration de l'ATCRQ ».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 AOÛT 2013

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 21 août 2013 » est présenté.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 AOÛT 2013

IL EST PROPOSÉ par Délisca Ritchie-Roussy et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 21 août 2013 tenue à Carleton.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Les éléments nécessitant un suivi se trouvent mentionnés dans le présent ordre du jour.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. COMPTES À PAYER ET LISTE DES COMPTES PRÉAUTORISÉS

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés est remise aux administrateurs.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

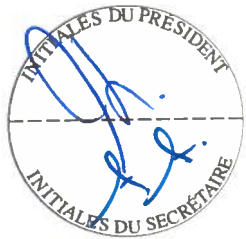
IL EST PROPOSÉ par Doris Boissonnault et résolu d'adopter la liste de comptes à payer, tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

R13 – 81

R13 – 82

R13 – 83



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est soulignée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. SUIVI DES OPÉRATIONS

7.1 État des résultats

L'état des résultats, le bilan et les comptes à recevoir sont présentés.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

8. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2012

Les états financiers se terminant au 31 décembre 2012, et vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), sont présentés.

R13 – 84

RÉSOLUTION CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2012

IL EST PROPOSÉ par Bertrand Berger et résolu d'adopter les états financiers au 31 décembre 2012, vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. BUDGET 2014

La proposition de budget pour l'année 2014 est présentée. Le budget sera transmis aux signataires de l'entente intermunicipale (MRC de la Gaspésie et municipalité des Îles) pour approbation.

R13 – 85

RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET 2014

IL EST PROPOSÉ par Diane Lebouthillier et résolu d'adopter le budget 2014 en vue de le transmettre aux signataires de l'entente intermunicipale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. GUIDES DES CHAUFFEURS ET DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Le guide de références du chauffeur et celui du service téléphonique sont présentés. Il s'agit d'outils de travail conçus pour que chaque membre de l'équipe de la Régie ait un support efficace et complet pour sa formation et pour répondre à certaines questions qui peuvent survenir.

R13 – 86

RÉSOLUTION CONCERNANT LES GUIDES DE RÉFÉRENCES POUR LES CHAUFFEURS ET POUR LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE

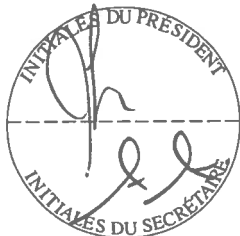
IL EST PROPOSÉ par Délicsa Ritchie-Roussy et résolu d'adopter le guide de références des chauffeurs ainsi que le guide de références du service téléphonique, en permettant que des mises à jour mineures soient effectuées selon les besoins opérationnels du service de transport collectif.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

11. ÉCHÉANCIER DE TRAVAIL – AUTOMNE 2013

Antoine Audet présente une proposition d'échéancier de travail pour l'automne 2013.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1. Modification au règlement sur l'organisation du service

Les projets d'amélioration aux horaires, pour la période scolaire, sont résumés.

A13 – 02

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Joël Arsenault, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du Règlement concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes sur le territoire de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

12.2. Délégation au conseil d'administration de l'ATCRQ

Depuis le début du transport collectif en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, un poste au sein du conseil d'administration de l'Association du transport collectif rural du Québec (ATCRQ) est occupé par un représentant du RÉGIM. La participation à ce conseil d'administration, avant assumée par Sarah Gonthier, sera dorénavant effectuée par Antoine Audet.

R13 – 87

RÉSOLUTION CONCERNANT LA DÉLÉGATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATCRQ

IL EST PROPOSÉ par Doris Boissonnault et résolu de déléguer le directeur général afin de siéger au conseil d'administration de l'Association du transport collectif rural du Québec.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée, puisqu'aucun public n'est présent.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

14. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Compte tenu de la période électorale, le moment de la prochaine rencontre fait l'objet de discussions. Le calendrier des réunions est maintenu. La prochaine rencontre aura lieu le 17 octobre dans la MRC de Bonaventure.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R13 – 88

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Diane Lebouthillier et résolu que l'assemblée soit levée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,


Jonathan Lapierre

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,


Antoine Audet

07/02/2014
Date

07/02/2014
Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

2013-12-11
Date